



**HAL**  
open science

**Lalor, Davitt et Connolly, ou l'avènement de l'aile  
gauche du mouvement révolutionnaire irlandais  
(1846-1916)**

Olivier Coquelin

► **To cite this version:**

Olivier Coquelin. Lalor, Davitt et Connolly, ou l'avènement de l'aile gauche du mouvement révolutionnaire irlandais (1846-1916). Revue LISA / LISA e-journal, 2006. hal-02387442

**HAL Id: hal-02387442**

**<https://hal.science/hal-02387442>**

Submitted on 29 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Olivier Coquelin

## Lalor, Davitt et Connolly, ou l'avènement de l'aile gauche du mouvement révolutionnaire irlandais, 1846-1916

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Electronic reference

Olivier Coquelin, « Lalor, Davitt et Connolly, ou l'avènement de l'aile gauche du mouvement révolutionnaire irlandais, 1846-1916 », *Revue LISA/LISA e-journal* [Online], Media, culture, history, Culture and society, Online since 01 janvier 2006. URL : <http://lisa.revues.org/index878.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Renée Dickason

<http://lisa.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://lisa.revues.org/index878.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Revue LISA/LISA e-journal

## Lalor, Davitt and Connolly, or the Advent of the Left Wing of the Irish Revolutionary Movement, 1846-1916

*Dr. Olivier Coquelin*  
(Brest, France)

### **Abstract**

Far from being monolithic, contemporary Irish nationalism is divided into several different and even antagonistic tendencies. Thus mainly legalist and reformist-oriented “constitutionalists” are opposed to seditious and subversive-oriented revolutionaries. In the ranks of the latter, moreover, is a trend which originated in the 19<sup>th</sup> century. Initiated by Lalor, Davitt and Connolly, from 1846 to 1916, the left wing of the Irish revolutionary movement is characterized by objectives combining national revolution and social revolution. The present analysis of its three ideological mentors will thus provide a first indication of its influence on political and social Ireland in the contemporary era.



## Lalor, Davitt et Connolly, ou l'avènement de l'aile gauche du mouvement révolutionnaire irlandais, 1846-1916

*Dr. Olivier Coquelin*  
(Brest, France)

---

Holder of a doctorate in English and Irish studies from the University of Rennes 2 (France), Olivier Coquelin is currently teaching English as a foreign language at the University of Western Brittany (Brest/Quimper, France), where he is also an associate member of the Centre for Breton and Celtic Research. His research work focuses on the history and ideological analysis of the Irish political and social movements in the contemporary era. One of his articles, entitled "Politics in the Irish Free State: The Legacy of a Conservative Revolution", was published in the February 2005 issue of the journal of the International Society for the Study of European Ideas, *The European Legacy – Toward New Paradigms*.

---

Cet article se propose d'analyser le parcours des trois grandes figures de l'histoire de l'Irlande que sont James Fintan Lalor, Michael Davitt et James Connolly, lesquels présentèrent la particularité d'avoir emprunté un chemin de traverse dans l'expression théorique et pratique de leurs desseins respectifs, par rapport à la ligne politique et idéologique suivie par la plupart de leurs contemporains. Ce détour répondait au nom de révolution sociale que les trois hommes entendaient conjuguer à une révolution nationale, essentiellement envisagée au travers du principe d'émancipation politique de l'Irlande. Par cette volonté de lier étroitement le social au politique naissait ainsi, à l'époque de l'Union anglo-irlandaise, cette tendance inhérente au nationalisme irlandais contemporain que l'on peut qualifier d'« aile gauche du mouvement révolutionnaire irlandais », laquelle compte encore des adeptes en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

Mais, avant d'aborder l'analyse des trois personnages qui font ici l'objet de notre réflexion, il conviendra, dans un premier temps, de justifier l'emploi du concept de gauche – ainsi que sa corrélation avec notamment la notion de révolution – au travers d'une approche

conceptuelle, circonscrite au contexte et aux réalités historico-politiques de la période étudiée.

### **Structure droite-gauche et nationalisme irlandais : approche conceptuelle**

Le clivage droite-gauche, en matière de politique, apparut pour la première fois à Versailles, le 28 août 1789, lorsque les députés favorables à un pouvoir royal fort se placèrent à droite du président de l'Assemblée nationale constituante, tandis que les partisans d'une monarchie constitutionnelle se regroupaient à sa gauche<sup>1</sup>. Toutefois, les concepts antinomiques de droite et de gauche ne sauraient se réduire à une simple position, occupée par telle ou telle tendance politique, au sein d'une assemblée représentative. On les emploie aussi pour désigner des courants internes à toute doctrine et autres partis ou mouvements, temporels comme spirituels<sup>2</sup>.

Par ailleurs, il convient de se demander si, d'un point de vue terminologique, l'opposition politique droite-gauche doit bel et bien son existence au hasard, comme l'affirme le philosophe italien, Norberto Bobbio<sup>3</sup>. Tel n'est pas le cas selon le philosophe français, Michel Onfray. Il en veut pour preuve le manichéisme traditionnellement attaché aux deux pôles et, partant, « l'étrange et significative compromission de la gauche et de ce qui, symboliquement, se trouve associé au mauvais présage, au négatif, au pire »<sup>4</sup>. Des symboles, justement Onfray n'en manque pas pour étayer sa théorie :

Les histoires sont nombreuses qui disent, à gauche, la venue dans le ciel scruté par les haruspices, des oiseaux de mauvais augures ; [...] à gauche l'enfer, à droite le paradis, dans les cosmogonies et les géographies imaginaires ; à gauche, pour les Occidentaux, l'Ouest où le soleil se couche, allant du côté de la mort, à l'Est, à droite, il se lève, associé à la renaissance, au renouveau, à la vitalité montant en puissance ; [...] enfin, à gauche le côté où l'on passe l'arme quand tout est fini<sup>5</sup>.

Et Onfray d'affilier le domaine politique à cette symbolique :

De sorte que la gauche, en politique, se place sous de sinistres augures. [...] L'association de la gauche au démoniaque n'est pas sans raison, sans fondement ni quelque vérité. En effet, le démon, le diable, c'est celui qui, dans la logique chrétienne, a préféré se révolter, désobéir à Dieu. Se soumettre, ne pas réfléchir, accepter l'ordre et la loi définis et voulus par Lui, voilà qui fondait la légitimité angélique des créatures ailées. [...] Que la gauche soit apparue comme satanique, soit aux yeux de ses adversaires – Joseph de Maistre voit

---

<sup>1</sup> Norberto Bobbio, *Left and Right: the Significance of a Political Distinction*, Cambridge: Polity Press, 1995, 33 ; Willie Thompson, *The Left in History: Revolution and Reform in Twentieth Century Politics*, Dublin: Pluto Press, 1997, 4-6.

<sup>2</sup> Norberto Bobbio, *ibidem*, 30 ; Willie Thompson, *ibidem*, 4.

<sup>3</sup> Norberto Bobbio, *ibid.*, 33.

<sup>4</sup> Michel Onfray, *Politique du rebelle*, Paris : Grasset, 1997, 137.

<sup>5</sup> *Idem*

la Révolution française comme l'une des créations du diable –, soit à ses propres yeux – quand elle s'installe spontanément au côté gauche de l'hémicycle le jour de 1789 où, à l'Assemblée nationale, il faut choisir soit le roi, de droit divin, soit le parlement de droit humain – il n'y a rien que de très normal<sup>6</sup>.

Autrement dit, si l'on donne créance aux arguments que nous venons de citer, au regard de nos critères occidentaux imprégnés de judéo-christianisme, la droite incarnerait l'ordre établi, la gauche son antithèse. La première cristalliserait alors des notions comme le légalisme, le conservatisme, la réaction, etc... et la seconde des principes comme l'anticonformisme, le progressisme, la révolution, etc... Ce qui signifie, en outre, que les concepts de droite et de gauche ne se prêtent guère à des définitions strictes et figées. Car l'immuabilité des images acoustiques n'empêche pas leur contenu sémantique de varier suivant les périodes et les pays<sup>7</sup>.

Compte tenu de tous ces paramètres, il semble donc possible d'effectuer une analyse de la doctrine politique ayant dominé l'Irlande au cours de la période connue comme l'Union, à savoir le nationalisme, à partir de la dichotomie droite-gauche. D'une part, parce que, comme nous venons de le souligner, toute doctrine comprend, en règle générale, plusieurs obédiences internes susceptibles de se fédérer autour d'une aile droite et d'une aile gauche. Et d'autre part, parce que les deux grandes traditions du nationalisme irlandais s'inscrivaient dans une logique dialectique que l'on peut très bien qualifier de droite (pour la tradition constitutionnelle, dont les principaux représentants furent Daniel O'Connell, Isaac Butt, Charles Parnell et John Redmond) et de gauche (pour la tradition révolutionnaire représentée par la *Young Ireland*, les *Fenians*, le *Sinn Fein* et la *Irish Republican Army*), à l'aune d'un ordre impérial, là encore circonscrit à la période étudiée<sup>8</sup>.

En fait, à une époque où, dans tout le Royaume Uni, *Tories* et *Whigs* dominaient un système bipartisan encore en gestation, l'apparition du mouvement nationaliste irlandais sur le devant de la scène politique allait constituer une menace durable pour la cohésion de l'Empire.

---

<sup>6</sup> *Ibid.*, 137-138.

<sup>7</sup> Neal Ascherson, "The Left and Eastern Europe", *The Irish Review*, n° 12, Spring-Summer 1992, 122.

<sup>8</sup> Sur ce point, il est intéressant de signaler que l'historien, F. S. L. Lyons, emploie au moins une fois les termes de droite et de gauche pour désigner les deux principales tendances du nationalisme irlandais, à l'époque de Charles Parnell, dans son article intitulé, "The Political Ideas of Parnell", *The Historical Journal*, vol. 16, n° 4, 1973, 761. Autre exemple : le leader nationaliste, Padraic Pearse, qui, à propos du *Fenian* Jeremiah O'Donovan Rossa écrivait en août 1915 : « Rossa n'était pas seulement "extrême", mais représentait aussi l'aile gauche des "extrémistes" » ("Rossa was not only 'extreme', but he represented the left wing of the 'extremists'"). Voir Padraic H. Pearse, *Collected Works*, Dublin: The Phoenix Publishing Co., 1924, 128. Mes italiques.

D'autant plus qu'avec le temps, la principale doctrine de l'Irlande s'avéra de moins en moins monolithique. Se dégagèrent ainsi deux grandes tendances, diamétralement opposées quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre des objectifs tout aussi divergents. En substance, la première tendance souhaitait élever l'Irlande au même rang que l'Angleterre dans la hiérarchie impériale, par voie légale et non-violente, alors que la seconde envisageait de démembrer l'Empire de sa composante irlandaise par voie insurrectionnelle et révolutionnaire : réforme radicale à l'échelle impériale pour l'une (l'aile droite) ; rupture radicale avec l'Empire pour l'autre (l'aile gauche).

En ce qui concerne l'aile gauche ou révolutionnaire du nationalisme irlandais, il importe ici de souligner que, dans le domaine économique et social, la plupart de ses tenants se divisaient en deux catégories : l'une se prononçait pour le maintien d'un certain *statu quo* dans le cadre d'une Irlande indépendante (tels William Smith O'Brien et un certain nombre de *Young Irelanders*), tandis que l'autre (tels les *Fenians* pour l'essentiel) n'avait qu'une vague idée de l'ordre économique et social qu'elle entendait établir sur les vestiges de l'Empire britannique. Tous, en revanche, s'accordaient à penser que, comme le mal résidait dans l'inféodation de l'Irlande à l'Angleterre, l'indépendance nationale, une fois acquise, résoudrait inéluctablement les problèmes économiques et sociaux. Ce qui impliquait, du même coup, de subordonner le social au politique et de décourager, voire d'étouffer, les velléités de rébellion sur le front socio-économique.

En contrepoint de cette orthodoxie révolutionnaire cependant, œuvra une frange de militants indépendantistes, non seulement porteuse de bouleversements économiques et sociaux, plus ou moins radicaux, dans la perspective d'une Irlande affranchie politiquement, mais qui, pour y parvenir, visait à faire converger luttes politiques et luttes sociales sur une base révolutionnaire. Leur nationalisme revêtait donc un caractère de classe, conformément à leur conception sociale d'une nation irlandaise, assimilée à la notion de peuple, lui-même synonyme, selon eux, de paysannerie et/ou de prolétariat. Aussi, compte tenu du caractère socialement subversif et hétérodoxe de leurs desseins, est-on en droit de les situer, politiquement et idéologiquement parlant, à l'aile gauche du mouvement révolutionnaire irlandais. Reste à savoir comment s'est forgé cette tendance au travers de ses précurseurs que furent Lalor, Davitt et Connolly, et quelle influence elle exerça sur l'Irlande politique et sociale, de 1846 à 1916.

**« La reconquête de nos libertés serait incomplète et veine sans la reconquête de nos terres »<sup>9</sup>**

James Fintan Lalor naquit, dans le comté de Queen's, le 10 mars 1807, au sein d'une famille aisée de gros exploitants agricoles, non propriétaires et catholiques de confession. Malgré l'engagement de son père, Patrick Lalor, auprès de Daniel O'Connell dès les années 1820, Lalor ne devait vraiment entrer dans l'arène politique qu'en 1843, au travers d'une fameuse lettre qu'il adressa au premier ministre conservateur, Robert Peel, dans laquelle il exhortait celui-ci à supprimer le mouvement abrogationniste de O'Connell, auquel était pourtant affilié son propre père. Une conversion au conservatisme, avant tout motivée par le fait que O'Connell ne tenait aucun compte, dans ses professions de foi, des conditions de vie de la paysannerie. En clair, il reprochait à O'Connell de ne songer à satisfaire toute revendication socio-économique qu'une fois son objectif politique atteint. Par ailleurs, Lalor associait à ses projets une aristocratie foncière, seule à même à ses yeux de maintenir une paix sociale indispensable à la mise en œuvre des réformes agraires, appelées de ses vœux. Des *landlords* auxquels il confiait également, en leur qualité de leaders naturels de la société irlandaise, la tâche d'élever au rang de propriétaires terriens, au travers du système dit de la « double propriété », cette catégorie de la paysannerie qui constituait, selon lui, l'ossature de la nation : la classe des tenanciers, c'est-à-dire les petits et gros exploitants agricoles, non propriétaires. Sur ce point, du reste, il ne différait guère de la *Young Ireland*, à la seule différence que Thomas Davis et ses compagnons accordaient la priorité absolue à leurs objectifs politiques et culturels<sup>10</sup>.

Tout bascula à partir de l'année 1846, avec la soudaine adhésion du premier ministre, Robert Peel, au libre-échange, au détriment de mesures protectionnistes ayant jusque-là préservé les fermiers irlandais de la concurrence internationale. Ce qui sonna le glas des espoirs qu'avait fondés Lalor sur les *Tories*, lesquels devaient d'ailleurs quitter le pouvoir la même année, au profit des *Whigs* de Lord John Russell. D'autre part, bien avant la grande majorité des *Young Irelanders*, Lalor allait perdre foi en la volonté des *landlords* d'unir leur destinée à des paysans faméliques, dont le sort aggravé par plus d'une année de famine les laissait apparemment indifférents. En conséquence de quoi, il finit par se faire le

---

<sup>9</sup> "I saw clearly that *the re-conquest of our liberties would be incomplete and worthless without the re-conquest of our lands*". Voir James Fintan Lalor, "Faith of a Felon", in L. Fogarty (ed.), *James Fintan Lalor: Patriot and Political Essayist*, Dublin: The Talbot Press, 1918, 93. Mes italiques.

<sup>10</sup> David N. Buckley, *James Fintan Lalor: Radical*, Cork: Cork University Press, 1990, 10, 15-17, 27-28, 62-63.

chantre du principe de propriété paysanne, en tant que seule et unique alternative à l'ordre social existant, connu comme le « landlordisme »<sup>11</sup>.

Entre-temps, la radicalisation de la pensée de Lalor s'était doublée d'un rapprochement stratégique avec une *Young Ireland* ayant divorcé d'avec la *Repeal Association* de O'Connell en juillet 1846, pour former la *Irish Confederation* six mois plus tard. Cette collaboration, à première vue établie sur une aversion commune envers O'Connell et le mouvement abrogationniste, se traduisit pour l'essentiel par la publication dans l'organe de presse de la *Young Ireland*, *The Nation*, de lettres et articles signés Lalor, lequel devait finalement adhérer à la *Irish Confederation* en avril 1847. Au bout d'un certain temps toutefois, les *Young Irelanders* commencèrent à épuiser sa patience, vu le peu d'enthousiasme que suscitaient en leur sein ses diverses propositions, et notamment celle d'organiser une grève générale des loyers pour juguler les expulsions des tenanciers insolvables. En outre, Lalor leur faisait grief de continuer à œuvrer non pas au nom de la démocratie sociale, mais pour une union nationale orchestrée par une aristocratie foncière, dépourvue selon lui d'humanité et de sentiments patriotiques<sup>12</sup>. De sorte qu'il se décida à poursuivre seul sa route : en septembre 1847, il tenta de lancer, dans le comté de Tipperary, une association destinée à mener campagne pour faire valoir les droits des tenanciers. Mais, en l'absence de soutien substantiel de la part de fermiers, il est vrai luttant essentiellement pour ne pas mourir de faim en cette période de Grande famine, jamais son projet ne devait se concrétiser<sup>13</sup>.

Après plusieurs mois d'inactivité, Lalor accepta l'invitation de John Martin à poursuivre l'œuvre journalistique et idéologique du nationaliste révolutionnaire, John Mitchel - arrêté début mai 1848 -, au travers d'un nouvel organe de presse, *The Irish Felon*. Dès lors, et pendant cinq numéros, Lalor allait pouvoir de nouveau tremper sa plume dans le fiel pour donner libre expression à sa pensée<sup>14</sup>. Figura ainsi, encore et toujours, au premier rang de ses préoccupations une question agraire qui, désormais, reposait sur le postulat selon lequel deux modes d'occupation des terres prévalaient : l'un (nul et non avénu) établi sur la notion de conquête et l'autre (valable et légitime) sur celui du commun accord. Quant à la société irlandaise, il l'appréhendait à présent sous un angle franchement manichéen : avec, d'un côté, une masse populaire « autochtone » illégitimement dépossédée de la pleine et entière propriété

---

<sup>11</sup> Mary E. Daly, "James Fintan Lalor (1807-49) and Rural Revolution", in *Worsted in the Game: Losers in Irish History*, Ciaran Brady (ed.), Dublin: The Lilliput Press, 1989, 114-115.

<sup>12</sup> Dans une lettre publiée dans *The Irish Felon* en juillet 1848, Lalor devait rappeler cet épisode avec quelques amertumes. Voir James Fintan Lalor, *op. cit.*, 93-95.

<sup>13</sup> David N. Buckley, *op. cit.*, 20.

<sup>14</sup> *Ibidem*, 20-21.

de la terre ; et d'un autre, une classe de huit mille « envahisseurs anglais » (c'est-à-dire les *landlords*) possédant illégitimement la terre en pleine et entière propriété. Lalor se posait donc là en champion d'une propriété paysanne, néanmoins assujettie à l'approbation générale du peuple irlandais, de manière à favoriser la distribution des terres dans un sens plus ou moins égalitaire<sup>15</sup>.

Toutefois, la lutte des classes prônée par Lalor divergeait quelque peu de celle inhérente à une tradition marxiste, libre de toutes considérations à caractère autre que socio-économique. Sa vision de la lutte des classes s'apparentait plus à une lutte de libération nationale menée contre les représentants de l'Empire britannique, incarnés dans une classe de *landlords*, certes implantée en Irlande depuis des générations, mais néanmoins, toujours selon Lalor, étrangère à la nation irlandaise<sup>16</sup>. De même, son projet d'étendre la propriété privée au plus grand nombre n'en faisait pas un apôtre d'une quelconque forme de socialisme, comme devait bien plus tard l'affirmer notamment James Connolly, mais plutôt d'un radicalisme social visant, entre autres, à faciliter la conversion des masses laborieuses à un capitalisme agraire, encore au stade embryonnaire dans l'Irlande des années 1840<sup>17</sup>. Néanmoins, dans leur aspiration à rompre radicalement avec le système endogène qu'était le *landlordisme*, les desseins de Lalor pouvaient passer pour socialement révolutionnaire.

Par ailleurs, sa collaboration au *Irish Felon* signifiait aussi qu'il faisait sienne l'idée de révolution nationale. Ce qui, du reste, valut au journal, en juillet 1848, d'être frappé d'interdiction par les autorités, lesquelles procédèrent également à l'arrestation de ses dirigeants et à celle de Lalor pour sa participation aux menées prétendues subversives du *Irish Felon*. Libéré en novembre, du fait de son état de santé des plus déficients, il s'associa avec les membres d'une société secrète dublinoise qui formait le dessein de déclencher une insurrection, consécutivement à celle de juillet 1848 orchestrée par Smith O'Brien et la *Young Ireland*, et qui avait abouti à un fiasco. Un fiasco que fit tout autant la rébellion de Lalor et ses compagnons, laquelle eut lieu le 16 septembre 1849, soit près de deux mois et demi avant que le théoricien ne rendît son dernier soupir<sup>18</sup>.

En fait, loin de susciter un engouement de masse de son vivant, il fallut attendre l'avènement de la *Land League* à la fin des années 1870, pour voir les idées de Lalor imprégner quelque peu l'Irlande politique et

---

<sup>15</sup> James Fintan Lalor, *op. cit.*, 101, 103-104.

<sup>16</sup> James Fintan Lalor, "Letter to the Editor of the 'Irish Felon'", in L. Fogarty (ed.), *op. cit.*, 62-63, 66.

<sup>17</sup> James Fintan Lalor, "Faith of a Felon", *op. cit.*, 100 ; James Connolly, *Collected Works (Vol. 1)*, Dublin: New Books Publications, 1987, 164.

<sup>18</sup> David N. Buckley, *op. cit.*, 22-24.

sociale. Une *Land League* qui, rappelons-le, fut pour l'essentiel l'œuvre de Michael Davitt.

**« Le but était d'établir un lien entre la question agraire ou sociale et celle du Home Rule »<sup>19</sup>**

Né à Straide dans le comté de Mayo, le 25 mars 1846 – c'est-à-dire en pleine Grande famine – de parents agriculteurs de confession catholique, Michael Davitt et sa famille n'eurent guère d'autre choix, fin 1850, que de suivre le chemin de l'émigration vers l'Angleterre, afin d'échapper aux affres de la faim et de la maladie. C'est donc à Haslingden, dans l'est d'un comté de Lancashire réputé pour son industrie textile, très demandeuse de main-d'œuvre, qu'ils élirent domicile. Là Davitt devait graduellement se forger une conscience politique qui, en 1865, le conduisit à rejoindre les rangs d'un mouvement *Fenian*, fortement implanté dans une région industrielle du Lancashire où vivaient de nombreux immigrants irlandais. En 1868, il fut nommé à un poste à haute responsabilité au sein du mouvement, à savoir celui de secrétaire à l'organisation pour l'Angleterre et l'Écosse. Mué en « révolutionnaire professionnel », sa tâche consistait à réorganiser une centaine de sections britanniques en proie au désespoir, après l'échec de la Rébellion de 1867, et à les pourvoir en armes. Des armes dont il faisait l'acquisition en s'adonnant au trafic, lequel finit par attirer l'attention de la police qui procéda *ipso facto* à son arrestation à Londres, en mai 1870. Malgré le manque de preuve probante, Davitt fut néanmoins reconnu coupable du crime de trahison et condamné à une peine de quinze ans de travaux forcés<sup>20</sup>. Ses conditions de détention, dans le camp de Dartmoor (comté de Devon), constituèrent pour lui une source de souffrances physique et mentale on ne peut plus intenses, logé qu'il était à la même enseigne que les autres forçats, en dépit de son infirmité – Davitt avait perdu un bras à l'âge de onze ans dans un accident du travail. Toutefois, ce traitement particulièrement âpre eut un retentissement tel sur l'opinion publique irlandaise et britannique que, sous la pression, le gouvernement finit par accorder à Davitt une libération conditionnelle en 1877<sup>21</sup>.

De retour en Irlande, il s'employa à modifier l'orientation stratégique du mouvement séparatiste, de le sortir du carcan du romantisme et de la violence aveugle qui, à défaut d'aboutir aux résultats

---

<sup>19</sup> "What was wanted was to link the land or social question to that of Home Rule". Voir Michael Davitt, *The Fall of Feudalism, or the Story of the Land League Revolution*, London: Harper and Brothers Publishers, 1904, 121.

<sup>20</sup> T. W. Moody, *Davitt and Irish Revolution (1846-82)*, Oxford: Oxford University Press, 1981, 3-22, 43-49, 51-53.

<sup>21</sup> T. W. Moody, "Michael Davitt in Penal Servitude, 1870-77", *Studies*, vol. 30, n° 120, December 1941, 517-530 ; vol. 31, n° 121, March 1942, 16-30.

escomptés, ne faisait selon lui qu'allonger la liste des martyrs et héros de la cause nationale. Outre l'ouverture vers d'autres sensibilités politiques, Davitt préconisait d'identifier le fenianisme aux réalités sociales du pays de manière à emporter l'adhésion du peuple, laquelle constituait à ses yeux une arme autrement plus efficace que tout mode d'action fondé sur l'intrigue ourdie secrètement<sup>22</sup>. Bien qu'il ne réussit pas à gagner globalement les *Fenians* à son projet, il emporta néanmoins le soutien de la fraction *Fenian* désireuse, depuis le début des années 1870, d'affranchir l'organisation républicaine de la stratégie de la « force physique » pour lui faire prendre la voie de la légalité, sur le modèle du mouvement pour l'obtention d'un *Home Rule*, désormais perçu comme une étape vers l'indépendance totale de l'Irlande. Par ailleurs, l'idée chère à Davitt de fédérer les nationalistes irlandais de toute obédience, autour d'un programme de réformes sociales, devait également gagner Charles Parnell et ses partisans au sein du parti parlementaire irlandais. De cette symbiose établie sur des aspirations communes naquit la *Irish National Land League*, en octobre 1879, avec Parnell à sa présidence. Pendant plus de deux ans et demi, l'agitation amorcée par la *Land League* allait, en contrepoint de la lutte pour le *Home Rule*, prendre la forme de ce qu'il fut convenu d'appeler la Guerre agraire, laquelle s'illustra pour l'essentiel par des actes de résistance passive, tels que le boycott de tout fermier occupant la terre d'un tenancier ayant été expulsé pour insolvabilité<sup>23</sup>.

Mais si la grande majorité des membres et des dirigeants de la *Land League*, tel Lalor avant eux, ne visait pas au-delà du droit à la propriété paysanne en guise d'ultime dessein, de son côté Davitt se prononçait en faveur d'un programme de nationalisation des terres – inspiré des théories de l'économiste américain Henry George<sup>24</sup> – dans le cadre d'une Irlande indépendante. En fait, à la base de son projet, pour lequel il ne milita officiellement qu'à partir de 1882, figurait la remise en question du principe de propriété paysanne, en tant que panacée aux maux dont souffrait l'Irlande rurale. Car, selon lui, la propriété paysanne ainsi envisagée ne s'accordait guère avec l'un des slogans de la *Land League*, "The Land for the People", dans la mesure où seule une catégorie du peuple, à savoir la paysannerie, en bénéficierait, aux dépens de toutes

---

<sup>22</sup> *The Irishman*, 14 December 1878, 11.

<sup>23</sup> Michael Davitt, *op. cit.*, 104-355.

<sup>24</sup> Indubitablement influencé par les théories de Henry George (1839-1897), Davitt n'en différait pas moins de l'économiste américain sur deux points : le dédommagement des landlords pour les pertes subies, auquel le leader agraire apportait sa caution ; la régulation par l'Etat, et non par la loi de l'offre et de la demande comme le prônait George, des taxes sur les terres nationalisées. Voir Michael Davitt, *Leaves from a Prison Diary, or Lectures to a "Solitary" Audience*, London: Chapman and Hall, 1885, 242 ; Henry George, *Progress and Poverty*, New York: Abridged Edition, 1998 (first published in 1879), 149, 182.

les autres<sup>25</sup>. Ce serait d'autant plus inique, aux yeux de Davitt, que l'Etat se chargerait d'avancer aux tenanciers les fonds publics nécessaires à l'achat de leur ferme. D'autre part, comme l'aide de l'Etat ne se limiterait qu'aux premières acquisitions, les ouvriers agricoles risquaient fort de ne jamais intégrer le système, compte tenu de leur niveau de vie misérable. Dernier point enfin : accroître substantiellement le nombre des propriétaires terriens ne reviendrait, d'après Davitt, qu'à accroître proportionnellement les maux dus au système du landlordisme<sup>26</sup>. Et Davitt de conclure sur ce point : « La propriété paysanne, c'est tout simplement du landlordisme sous une autre forme ».<sup>27</sup> D'où la nécessité d'abolir la propriété privée dans le domaine agraire et de nationaliser les terres, afin que celles-ci devinssent réellement la propriété du peuple par l'intermédiaire de l'Etat. De cette démarche naîtrait un nouvel ordre social, fondé sur une juste et équitable répartition des richesses produites, au profit certes des travailleurs de la terre, mais aussi de l'ensemble de la communauté. Se posait alors la question de savoir comment les catégories non paysannes de la communauté jouiraient des avantages que présentaient, aux dires de Davitt, le principe de nationalisation des terres. Par un système fiscal qui prendrait pour base la valeur intrinsèque de chaque parcelle de terre, que le travailleur agraire acquitterait à l'Etat, sous forme de taxe, tout en demeurant l'unique bénéficiaire des améliorations apportées par son labeur<sup>28</sup>. Toutefois, la révolution agraire échafaudée par Davitt ne devait pas vraiment éveiller l'enthousiasme de ses compatriotes, et encore moins celui de la paysannerie. Comment pouvait-il en être autrement, en effet, quand on sait que son programme de nationalisation des terres s'inscrivait dans un cadre collectif qui ne convenait guère au caractère individualiste des aspirations des tenanciers, fondées sur l'accès à la propriété privée et individuelle de leur ferme<sup>29</sup>.

De sorte que, dès la fin de l'année 1882, Davitt allait s'investir à un degré moindre dans le domaine strictement agraire, participant davantage au développement des mouvements ouvriers irlandais et britannique, ainsi qu'au combat pour l'obtention du *Home Rule*, au travers duquel il se fit élire à la députation à plusieurs reprises, entre 1893 et 1899<sup>30</sup>. Ce qui signifie aussi que, jusqu'à sa mort en 1906, il demeura fidèle, sur le fond, aux objectifs de base qui avaient été les siens depuis la

---

<sup>25</sup> *Freeman's Journal*, 29 July 1882, 5.

<sup>26</sup> Michael Davitt, *Leaves from a Prison Diary*, op. cit., 242.

<sup>27</sup> "Peasant proprietorship is simply landlordism in another form". Voir *idem*

<sup>28</sup> *Ibidem*, 225, 229-230.

<sup>29</sup> T. W. Moody, *Davitt and Irish Revolution*, op. cit., 525.

<sup>30</sup> Carla King, *Michael Davitt*, Dundalk: Dundalgan Press, 1999, 38-77.

fin des années 1870, lesquels s'articulaient autour du principe d'émancipation à la fois politique et sociale du peuple irlandais, paysan et ouvrier. Un principe auquel devait également souscrire James Connolly.

**« La cause des travailleurs est la cause de l'Irlande, la cause de l'Irlande est la cause des travailleurs »<sup>31</sup>**

C'est à Edimbourg, en Ecosse, que naquit James Connolly, le 5 juin 1868, de parents irlandais de confession catholique. Partageant les mêmes conditions de vie misérables que la plupart des immigrants irlandais d'Edimbourg, Connolly entama sa carrière politique, à partir de 1889, au sein de diverses organisations socialistes telles que la *Scottish Socialist Federation*. Sept ans plus tard, la misère dans laquelle vivaient Connolly et sa famille les contraignit à émigrer en Irlande, où le *Dublin Socialist Club* venait d'embaucher James comme organisateur permanent. Dès le 29 mai 1896, Connolly ainsi que huit de ses camarades décidèrent de transformer le *Socialist Club* en un parti d'obédience marxiste (le premier en Irlande), qu'ils baptisèrent l'*Irish Socialist Republican Party*, lequel allait rapidement s'affilier à la II<sup>e</sup> Internationale<sup>32</sup>.

A l'inverse des partis socialistes britanniques, favorables à une simple autonomie interne pour l'Irlande (c'est-à-dire le *Home Rule*), l'organisation de Connolly militait en faveur de l'indépendance totale du pays, car, comme le stipulait l'une des clauses de son manifeste de 1896 : « La sujétion d'une nation par une autre, comme celle de l'Irlande par la couronne britannique, constitue une barrière au libre développement économique et politique de la nation assujettie et ne peut servir que les intérêts des classes exploiteuses des deux nations »<sup>33</sup>. Et Connolly de préciser plus tard, à ce propos, que, pour parvenir à ses fins, la nation irlandaise ne saurait compter sur une bourgeoisie prompte à la trahison, au rebours d'une classe ouvrière qui « en s'émancipant [...] d(evait) nécessairement libérer le pays »<sup>34</sup>. D'où l'importance pour le prolétariat, d'après Connolly, d'œuvrer indépendamment de classes possédantes n'aspirant, de toute façon, qu'au *statu quo* socio-économique dans le cadre d'une Irlande politiquement émancipée<sup>35</sup>. Ainsi, en insistant sur la

<sup>31</sup> "The cause of labour is the cause of Ireland, the cause of Ireland is the cause of labour". Voir James Connolly, *Collected Works (Vol. 2)*, Dublin: New Books Publications, 1988, 175.

<sup>32</sup> Kieran Allen, *The Politics of James Connolly*, London: Pluto Press, 1990, 5-15.

<sup>33</sup> "The subjection of one nation to another, as of Ireland to the authority of the British Crown, is a barrier to the free political and economic development of the subjected nation, and can only serve the interests of the exploiting classes of both nations." Voir James Connolly, *Collected Works (Vol. 1)*, *op. cit.*, 467-68.

<sup>34</sup> "[...] in emancipating itself [...] must, perforce, free its country". Voir James Connolly, *Erin's Hope*, Dublin: New Books Publications, 1972 (first published in 1896), 21.

<sup>35</sup> *Ibidem*, 22.

complémentarité du socialisme et du nationalisme, les desseins de Connolly et ses camarades divergeaient non seulement de ceux des socialistes britanniques et de Belfast, mais aussi de ceux des séparatistes orthodoxes pour qui la lutte indépendantiste avait la primauté sur les questions économiques et sociales.

Toutefois, jamais Connolly et ses associés ne furent en mesure de rassembler massivement le prolétariat irlandais autour des principes et des idées dont ils se faisaient les chantres. De sorte qu'au bout d'un certain temps, ils se retrouvèrent dans l'incapacité financière de poursuivre leurs diverses activités militantes. Connolly donna alors sa démission, en juillet 1903, et se résolut à émigrer avec sa famille à Troy, dans l'état de New York aux Etats-Unis, où un emploi d'agent d'assurances l'attendait<sup>36</sup>.

Durant son long séjour aux Etats-Unis, Connolly marqua le mouvement ouvrier américain de son empreinte. A peine installé à Troy, il adhéra au *Socialist Labor Party* de Daniel De Leon. Mais las des méthodes sectaires et dogmatiques de ce dernier, Connolly finit par quitter son organisation, en octobre 1907, pour rejoindre les rangs d'un *Socialist Party of America*, certes plus réformiste mais qui, néanmoins, lui semblait mieux à même de tenir le rôle d'éducateur de la classe ouvrière, de par l'esprit de tolérance qui y régnait. Puis, persuadé que le mouvement ouvrier irlandais s'engageait dans la bonne direction, Connolly ressentit le besoin « de rentrer pour reprendre le combat »<sup>37</sup>. Ce fut chose faite en juillet 1910, lorsque William O'Brien, secrétaire du *Socialist Party of Ireland*, l'invita pour une série de conférences. Un mois plus tard, il devint organisateur national du *Socialist Party* et créa des sections à Cork et à Belfast. Poste qu'il ne conserva guère longtemps, puisqu'en fin d'année 1910, il fut nommé à Belfast, secrétaire et organisateur du syndicat irlandais le plus important de l'époque, à savoir le *Irish Transport and General Workers' Union* ; et ce jusqu'en 1914<sup>38</sup>.

Entre-temps, Connolly devait participer activement à la création d'un *Independent Labour Party of Ireland*, conçu pour assurer l'élection de représentants de la classe ouvrière au sein des conseils municipaux et au futur parlement de Dublin, dont le rétablissement, dans le cadre du *Home Rule Bill* soumis au parlement en avril 1912, laissait à l'époque peu de place au doute<sup>39</sup>. En 1913, Connolly donna aussi pleinement de sa personne lors de la Grève générale de Dublin, qui vit naître l'*Irish Citizen*

---

<sup>36</sup> Kieran Allen, *op. cit.*, 58-59.

<sup>37</sup> "I am always dreaming of [...] Ireland, dreaming of going back to fight at home". Voir "Connolly to O'Brien, 5 July 1909", in William O'Brien, *Forth the Banner Go*, Dublin: The Three Candles Ltd, 1969, 235.

<sup>38</sup> Kieran Allen, *op. cit.*, 74, 78-82, 95-96, 104.

<sup>39</sup> Arthur Mitchell, *Labour in Irish Politics (1890-1930)*, Dublin: Irish University Press, 1974, 32.

*Army*, à l'origine fondée pour protéger les meetings et les manifestations contre les assauts parfois mortifères des forces de l'ordre. Une milice ouvrière qui, sous la direction de Connolly à partir d'octobre 1914, allait se transformer en une arme offensive et subversive.

En effet, peu de temps après le déclenchement du premier conflit mondial, en août 1914, Connolly avait, tout comme les séparatistes orthodoxes, considéré les circonstances du moment comme étant propices à une insurrection, conformément à l'adage républicain qui veut que « les difficultés de l'Angleterre sont la chance de l'Irlande ». Aussi, dès qu'il prit la tête de la *Citizen Army*, en octobre 1914, laissa-t-il entendre qu'il ne rejetait pas l'idée d'unir la destinée de son bataillon ouvrier à celle de la frange de la milice nationaliste, plus connue comme les *Irish Volunteers*, dominée par la *Irish Republican Brotherhood* (IRB) – c'est-à-dire les *Fenians*<sup>40</sup>. Après plus d'un an de tergiversations, l'alliance ainsi envisagée finit par voir le jour, lorsqu'en janvier 1916, Connolly fut coopté au sein du Conseil militaire de l'IRB, sans pour autant adhérer à l'organisation séparatiste. Dès lors, les deux milices allaient œuvrer conjointement dans la perspective d'une rébellion prévue pour le dimanche de Pâques, c'est-à-dire le 23 avril. Finalement lancée au lendemain de la date arrêtée trois mois plus tôt, l'insurrection se solda par un échec au bout d'une semaine de combat. S'ensuivit une répression sanglante opérée contre les chefs rebelles, parmi lesquels Connolly fut le dernier à passer devant le peloton d'exécution, le 12 mai, ligoté à une chaise en raison d'une grave blessure qui l'empêchait de se tenir debout<sup>41</sup>.

Pour tous ceux qui, tel Austen Morgan à la fin des années 1980<sup>42</sup>, affirment que Connolly serait mort non pas en socialiste mais en nationaliste révolutionnaire ou en républicain, l'on peut toujours citer, entre autres, le célèbre slogan qu'il prononça seulement deux semaines avant la Rébellion de Pâques 1916, à savoir, « la cause des travailleurs est la cause de l'Irlande, la cause de l'Irlande est la cause des travailleurs ».<sup>43</sup> Un slogan que n'aurait pu formuler un séparatiste orthodoxe, en principe pur de toute intention socialement révolutionnaire ou réformiste. On est donc en droit de penser que Connolly aura sa vie durant combattu pour le même objectif, fondé sur la libération à la fois politique et socio-économique du peuple irlandais. Un objectif que ses épigones au sein du mouvement ouvrier irlandais ne devaient guère s'attacher à atteindre.

---

<sup>40</sup> James Connolly, *Collected Works* (Vol. 1), *op. cit.*, 444-448 ; *Collected Works* (Vol. II), *op. cit.*, 49.

<sup>41</sup> Samuel Levenson, *James Connolly: A Biography*, London: Martin Brian and O'Keefe, 1973, 282-284 ; Kieran Allen, *op. cit.*, 152-153.

<sup>42</sup> Austen Morgan, *James Connolly: A Political Biography*, Manchester: Manchester University Press, 1988, 139-195.

<sup>43</sup> "The cause of labour is the cause of Ireland, the cause of Ireland is the cause of labour". Voir James Connolly, *Collected Works* (Vol. II), *op. cit.*, 175.

## Conclusion

Malgré des filiations idéologique divergentes, Lalor, Davitt et Connolly n'en exprimèrent pas moins une profonde communauté d'objectifs fondés sur la libération à la fois politique et socio-économique de l'Irlande, faisant d'eux les initiateurs de ce que l'on a convenu de nommer ici l'aile gauche du mouvement révolutionnaire irlandais. Cette tendance particulière au nationalisme irlandais devait survivre au lendemain de 1916, au travers notamment des socialistes républicains, tel l'éphémère *Republican Congress* soucieux de poursuivre l'œuvre inachevée de Lalor, Davitt et Connolly. Ainsi l'écrivait l'un de ses fondateurs, George Gilmore, en 1935 : « Le Congrès républicain fut une nouvelle tentative de faire ce que Lalor, Davitt et Connolly avaient eux-mêmes tenté de faire »<sup>44</sup>. Ou encore le *Irish Republican Socialist Party*, toujours actif en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, pour qui : « La lutte pour la libération nationale ne peut être dissociée de la lutte des classes »<sup>45</sup>.

Toutefois, l'aile gauche du mouvement révolutionnaire irlandais représenta sans conteste un courant nettement minoritaire au sein de l'Irlande politique et sociale, de 1846 à 1916. Dans la lignée des leaders nationalistes de l'époque, les mouvements agraire et ouvrier ne relièrent les luttes pour l'émancipation socio-économique du peuple, paysan et/ou prolétaire, à celles pour la libération nationale de l'Irlande – complète ou partielle – qu'en de rares occasions. Autrement dit, la lutte des classes ne devait pas dépasser le cadre du lieu de labeur. Pareil phénomène ne devait nullement se démentir au cours de la Révolution de 1916-1923, contribuant dans une large mesure au conservatisme des 26 comtés constituant l'Irlande du Sud, au lendemain de la partition officielle de l'île en 1922. Pourquoi ? D'une part, parce que le refus de la grande majorité des séparatistes d'inscrire leurs desseins révolutionnaires dans une perspective socio-économique bien définie ouvrit indubitablement la voie à la domination des éléments les plus conservateurs de la société irlandaise. Et d'autre part, parce que les divers mouvements sociaux de l'époque n'eurent pour seule ambition que de corriger le système existant et non de le renverser. De sorte que, en Irlande du Sud, le clivage droite-gauche, en tant que symbole de pluralité politique et idéologique, allait se forger sur fond d'antagonismes à caractère essentiellement

---

<sup>44</sup> "The Republican Congress was another attempt to do what Lalor and Davitt and Connolly had tried to do." Voir George Gilmore, *The Irish Republican Congress*, Cork: The Cork Workers' Club, 1986 (first published in 1936), 4.

<sup>45</sup> "The struggle for national liberation cannot be separated from the class struggle." Voir "This is Republican Socialism !" in < <http://www.irsm.org/irms.html> >, consulté le 15 février 2006.

constitutionnel et non socio-économique à l'instar de la plupart des autres pays de l'Europe occidentale<sup>46</sup>.

---

<sup>46</sup> Sur ce thème, voir Olivier Coquelin, "Politics in the Irish Free State: The Legacy of a Conservative Revolution", *The European Legacy - Toward New Paradigms*, vol. 10, n° 1, February 2005, 29-39.